



Rochefort, le 16 JUIL. 2018

DÉCISION PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE

La directrice du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres,

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L. 322-1 à L. 322-14 et les articles réglementaires d'application correspondants ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret du 29 novembre 2012 nommant Madame Odile GAUTHIER directrice du Conservatoire du littoral à compter du 17 décembre 2012 ;

DÉCIDE

Article 1. Délégation de signature au profit des agents des services nationaux

Madame Caroline MORUCHON, chargée de mission service budget CIC-CIB, est autorisée à signer, au nom de la directrice :

1. dans le domaine des contrats et marchés publics :
 - les lettres de rejet des offres ;
 - les lettres de notification ;
 - les duplicata des pièces constitutives des dossiers de suivi des marchés ;
 - les ordres de service ;

.../...

- les bons de commande ;
- les certifications de service fait ;
- les décomptes généraux définitifs et les décomptes de pénalités ;
- les procès-verbaux de réception ;
- les mises en demeure ;
- les « bons pour accord » sur devis.

2. de manière générale :

- les propositions ou retraits d'engagement concernant les dépenses de fonctionnement et d'investissement ;
- les transmissions à l'agent comptable d'ordres de payer concernant les dépenses de fonctionnement et d'investissement ;
- les transmissions à l'agent comptable d'ordres de recouvrer ;
- les transmissions à l'agent comptable d'ordre de comptabilisation, de réduction ou d'annulation de recette, de reversement, versement et de correction ;
- les états de frais de déplacement ;
- les pièces justificatives permettant l'encaissement des subventions ;
- les visas et certificats de conformité de copie à l'original.

Article 2. Entrée en vigueur

La présente décision prend effet à compter de sa publication au recueil des actes administratifs du Conservatoire du littoral.



Odile GAUTHIER
Directrice du Conservatoire du littoral